



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-24

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 20 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BERTHALON Jérôme - BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BERTHALON Jérôme à LATIL Jessica - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU POTABLE

- ***Vu*** le code général des collectivités territoriales,
- ***Vu*** la délibération n°2025-07 approuvant le Compte Financier Unique 2024 du budget Eau Potable,

Considérant que l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2024 à la suite de l'adoption du Compte Financier Unique,

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2024 s'établissent comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER	
Recettes	67 533.46 €	28 121.52 €	41 388.00 €	
Dépenses	69 856.42 €	32 451.53 €	54 977.04 €	
Résultat de l'exercice 2024	-2 322.96 €	-4 330.01 €	-13 589.04 €	
Résultat de l'exercice 2023	5 186.03 €	17 919.05 €		
Résultat de clôture	2 863.07 €	13 589.04 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Constata l'état des restes à réaliser à inscrire au budget 2025 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes restant à réaliser	41 388.00 €	-€
Dépenses restant à réaliser	54 977.04 €	-€
Total	-13 589.04 €	-€

Affecte le résultat de clôture au budget 2025 Eau Potable comme suit sous réserves des éléments ci-dessus :

Report en section de Fonctionnement (R002)	2 863.07 €
Report en section d'Investissement (R001)	13 589.04 €
Affectation au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisé »	-€

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


 Pour le Maire et par délégation
 Monsieur Eric SEGOND
 1^{er} adjoint au Maire.

